



Colonne évacuation eaux usées, autorisation AG pour réparer?

Par **lenglart odile**, le **24/03/2017** à **13:44**

Bonjour

J'habite au 8e et dernier d'un immeuble.

La colonne d'évacuation des eaux usées en fibro ciment qui passe dans mes wc est fissurée à 2 endroits.

Elle fait partie des parties communes et la fissure doit provenir de la vétusté de l'immeuble. Le syndic ne veut rien faire !!!

Mes questions :

- Dois je attendre la prochaine AG pour demander aux autres copropriétaires l'accord sur les travaux?

Ou - puis je obliger le syndic à faire les réparations dès maintenant, pour limiter l'aggravation de la fissure? Le montant n'est pas très élevé selon mon plombier.

Un grand merci